

VOUS SOUHAITEZ
REALISER UN TEST
MARCHE GRANDEUR
NATURE ET PARTICIPER
A UN EVENEMENT
D'ENVERGURE DANS
LES GRANDS
MAGASINS JAPONAIS ?

AVEC LA CCIFJ:

- EXPORTEZ
- PRESENTEZ
- ADAPTEZ
- DEVELOPPEZ

La CCI France Japon, à travers sa marque Bonjour France, a le plaisir de relancer les "semaines françaises" à TOKYO, à l'automne 2023, en partenariat avec le Grand magasin Mitsukoshi Nihonbashi.

TROUVEZ UN IMPORTATEUR ET PARTICIPEZ À UN TEST MARCHÉ





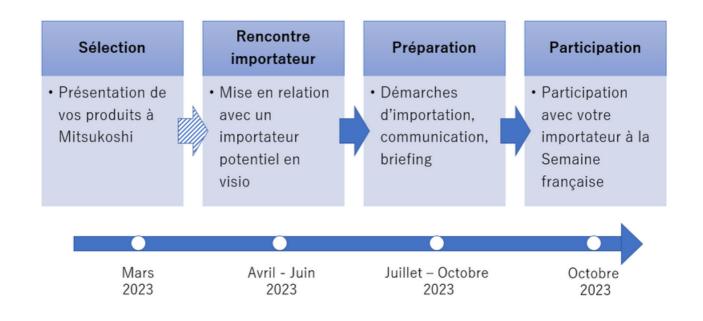
POUROUGIPARTICIPER: Les semaines françaises au Japon ou "French Fair" sont des opérations de grande envergure mettant à l'honneur la France et son savoir-faire. Pendant une semaine, présentez vos produits aux consommateurs japonais dans le centre commercial de renom Mitsukoshi Nihonbashi.

L'OPÉRATION BONJOUR FRANCE C'EST :



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE FRANÇAISE

Proposant des produits de qualité, artisanaux, une gamme variée et un savoir-faire français dans le domaine de la gastronomie et des vins.





PHASE 1 - TEST MARCHE

500€ H.T.

- Traduction et présentation de vos produits aux organisateurs de la semaine française
- Debriefing sur résultat du comité de sélection
- Conseils et adaptation de votre offre si besoin

PHASE 2 - RECHERCHE IMPORTATEUR

800€ H.T.

- Suite à la préselection : identification, recherche et mise en relation avec un importateur
- Organisation de RDV en visio, présentation et briefings

PHASE 3 - PARTICIPATION FRENCH FAIR

1 700€ H.T.

• Formation et briefing à la pratique des affaires au Japon

的特殊的政治的政治,对于对于不可以的政治

- Organisation de votre participation par la CCIFJ: préparation, suivi, assistance, relations partenaires
- Bilan de l'opération, conseil et accompagnement sur votre développement au Japon

PACKAGE TOTAL

Ne sont pas inclus :
Vols et hotels - si déplacement souhaité
Frais d'envoi des produits
Coût de la force de vente lors de la French Fair

3 000€ H.T.



Si vous n'êtes pas préselectionné par Mitsukoshi pour participer à la French Fair, poursuivez votre recherche d'un partenaire local et bénéficiez d'une réduction de l'ordre de 500€ H.T. sur notre mission Start-Export.

Cette formule vous permet d'identifier votre partenaire local pour vendre vos produits sur le marché japonais lors d'un évènement ponctuel et/ou sur le long terme.

La Chambre de commerce et d'industrie française du Japon (CCI France Japon) est la lère Chambre européenne au Japon. Créée en 1918, elle est composée d'un réseau de plus de 600 membres dans tous les secteurs d'activités dont 45% de sociétés japonaises.

Grâce à l'appui de nos membres et à une équipe dynamique, la CCIFJ accompagne votre développement sur le marché japonais.





Remplissez le formulaire ci-dessous, imprimez et scannez le document, puis envoyez le nous à l'addresse suivante : appui.entreprises@ccifj.or.jp

Avant le 15 mars 2023

ENGAGEMENT DE PARTICIPATION À LA PRÉSÉLECTION

Mission CCIFJ: présentation de votre entreprise et de vos produits aux acheteurs de Mitsukoshi en vue d'une séléction pour participer à la semaine française édition 2023.

VOS COORDONNÉES :			
Raison sociale* :			
Adresse* :			
Code postal* :			
Contact :			
Activité de la société* :			
PERSONNE EN CHARGE DU DOSS	IER:		
Nom* : Téléphone* :	Fonction	າ :	
Nom* :	Fonction		
Nom* : Téléphone* :	Fonction		
Nom* : Téléphone* : Email* :	Fonction		

Conditions générales d'intervention par :

- Le démarrage de la mission est conditionné :
 - o La réception des documents nécessaires pour la présentation de l'entreprise et de ses produits
 - La confirmation du virement du montant de la prestation
- Confidentialité :

L'ENTREPRISE et la CCIFJ s'engagent à ne pas dévoiler, exposer ou publier, sans permission préalable et par écrit de l'autre partie, les informations confidentielles qui pourraient être portées à leur connaissance dans le cadre de la présente mission. Cette restriction continue de s'appliquer après échéance ou résolution du présent contrat, sans limite de temps.

• Condition d'annulation :

Toute demande de résiliation du présent contrat devra être transmise à la CCIFJ sous la formet d'une lettre recommandé avec accusé de réception.

• Droit applicable et juridiction compétente :

En cas de divergences sur l'interprétation ou l'éxécution du présent Contrat, l'ENTREPRISE, et la CCIFJ s'efforceront de les résoudreà l'amiable. Si cette conciliation amiable n'aboutit pas, les parties se soumettrons aux tribunaux compétents. Le présent contrat est soumis au droit japonais (code civil de procédure). Le tribunal compétent est la Tokyo Summary Court.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales d'intervention de la CCIFJ, et m'engage à fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de cette mission.

Bon pour accord - participation à la présélection

Date, cachet et signature de la personne habilitée